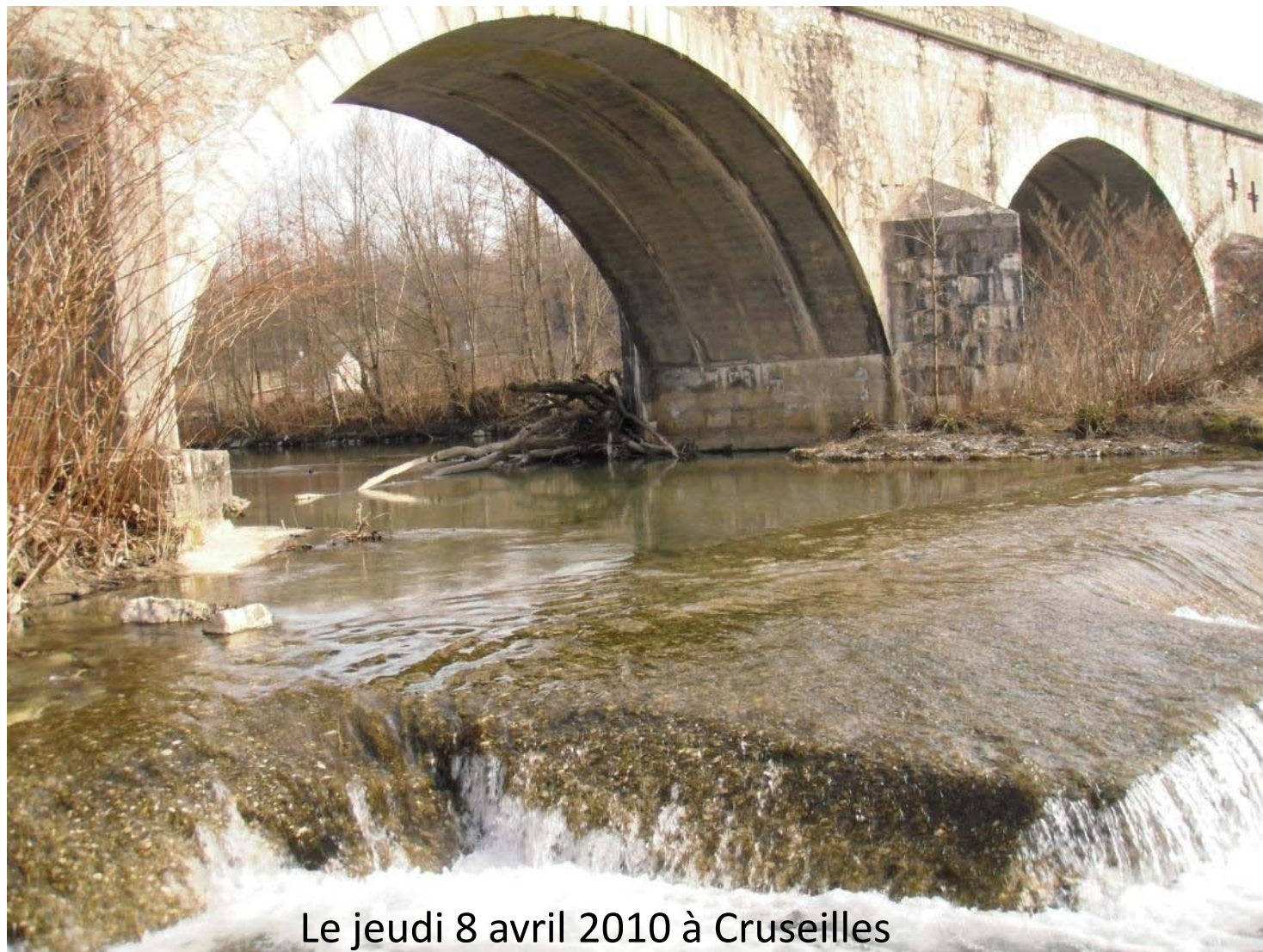


1^{ER} COMITÉ DE BASSIN DES USSES



Le jeudi 8 avril 2010 à Cruseilles

ORDRE DU JOUR

1. Présentation du **projet de contrat de rivières**, ses objectifs et le territoire concerné
2. Présentation, rôle et composition des différents **organes de suivi**: Comité de Bassin, SMECRU et Comité Syndical
3. Election du **Président** du Comité de Bassin
4. Calendrier prévisionnel des **études** et justification
5. Présentation du **budget** prévisionnel

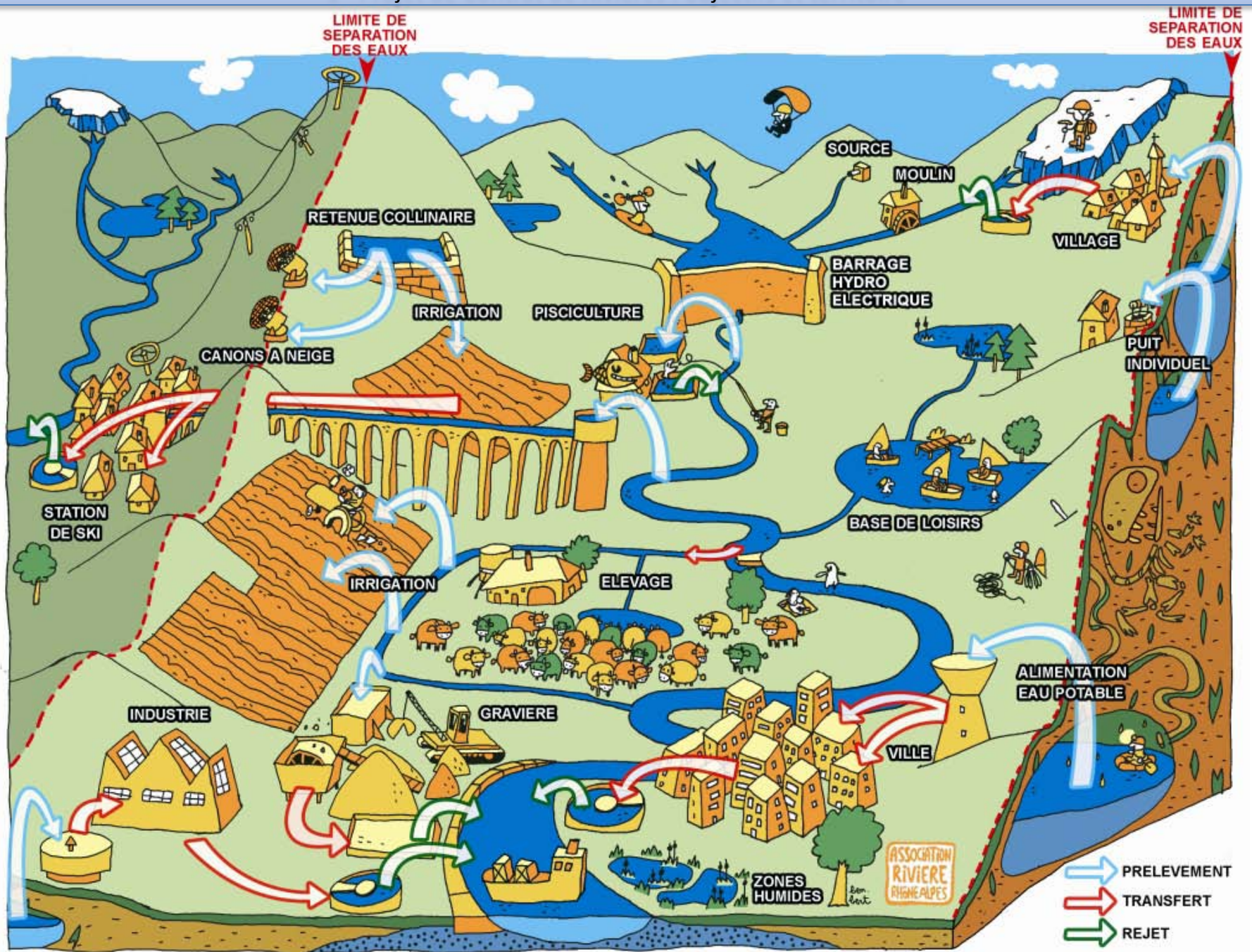


1 - Présentation du **projet de contrat de rivières**, ses objectifs et le territoire concerné

QU'EST-CE QU'UN CONTRAT DE RIVIERES ?

- C'est un **accord technique et financier** entre les collectivités locales, les **usagers** de l'eau et différents partenaires institutionnels.
- C'est un **outil de gestion globale des milieux aquatiques** pour trouver des réponses à différents enjeux :
 - **hydrauliques** (crues, étiages, sédimentation)
 - **amélioration de la qualité** des eaux,
 - valorisation des **milieux naturels**, l'habitat
 - **gestion de la ressource** en eau pour concilier les fonctions naturelles des milieux et usages humains
 - **sensibilisation**
- Sa phase d'élaboration (études) prend 3 à 4 ans, sa phase de réalisation (travaux) est généralement calée sur 5 ans.

1 - Projet de Contrat de Rivières : objectifs et territoire



POURQUOI UN CONTRAT DE RIVIÈRES SUR LES USSES?

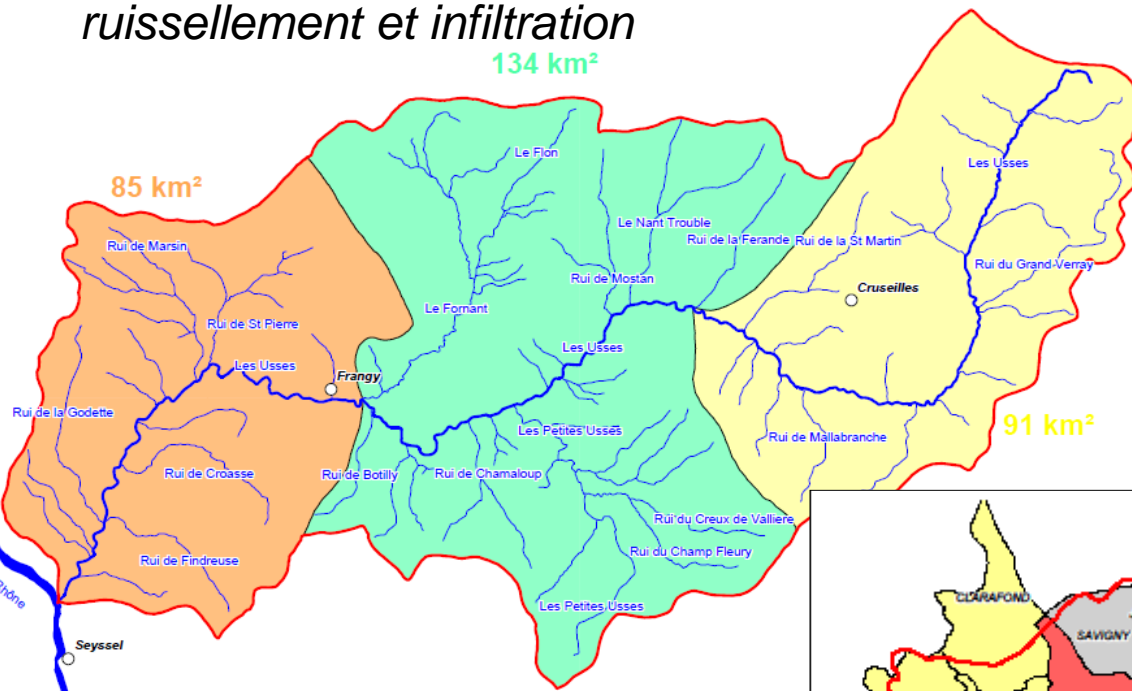
A l'origine (années 1980) : démarche initiée par les risques liés aux **crues** : centré sur le cours d'eau Usse

Puis **projet global de gestion de l'eau** :

- ⇒ **Réflexion collective** pour fixer des objectifs cohérents sur l'ensemble du bassin-versant
- ⇒ **Concertation** pour concilier activités humaines, préservation de la rivière en tant que milieu naturel et atout de développement
- ⇒ Favoriser la **solidarité** amont-aval et le coopération intercommunale
- ⇒ Proposer un programme d'**actions concrètes**

LE TERRITOIRE DU CONTRAT DE RIVIÈRES LE BASSIN VERSANT

Bassin versant : ensemble du territoire qui alimente un cours d'eau (Usses) par ruissellement et infiltration



42 communes rassemblées en :

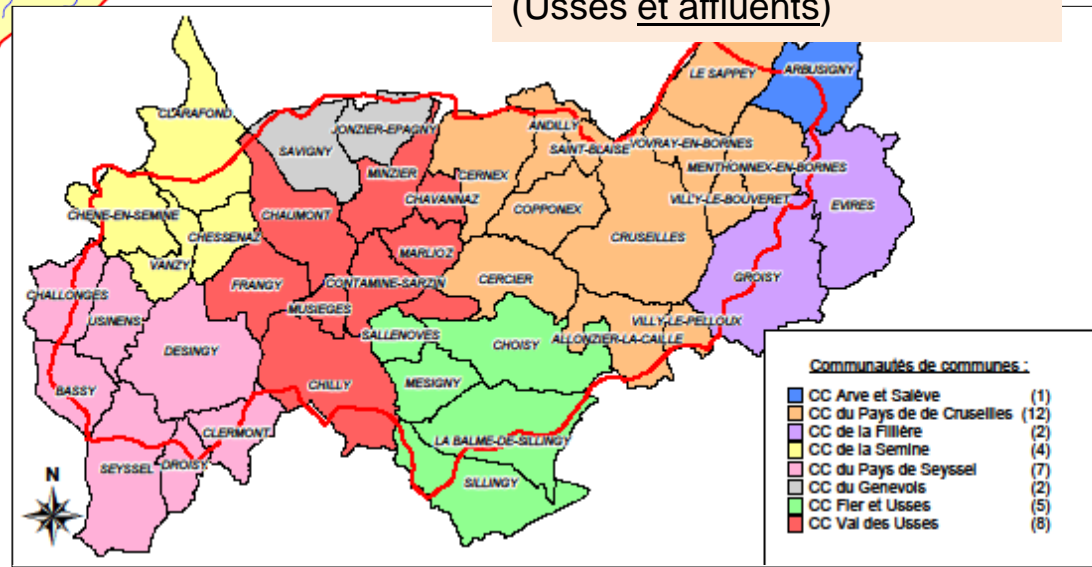
- ✓ 6 communauté de communes,
- ✓ 1 syndicat intercommunal
- ✓ 4 communes

⇒ 310 km²

⇒ 30 000 habitants

⇒ 250 km de cours d'eau
(Usses et affluents)

L'eau ne s'arrête pas aux frontières administratives des communes!



LES ENJEUX DU TERRITOIRE DES USSÉS

Dossier sommaire de candidature (2004): bases de la création du SMECRU

- Assurer le partage équilibré de l'eau entre les différents usages
- Restaurer et valoriser les milieux naturels
- Limiter les risques liés aux crues et aux inondations
- Améliorer la qualité de l'eau

SDAGE 2009-2015 et Programme de Mesures

= traduction de la loi sur l'eau du 3 janvier 1992 : **cadre légal et obligatoire**

- fixe les orientations fondamentales d'une « *gestion équilibrée* » de la ressource en eau et des objectifs de qualité et de quantité des eaux.
- les programmes et décisions ayant un impact sur l'eau, doivent être « *compatibles, ou rendus compatibles* » avec les dispositions des SDAGE : Schéma départemental des carrières, SCOT, PLU, Cartes communales...

Mesures sur les Usses







- Déséquilibre quantitatif :
 - sur les masses d'eau souterraines - objectif: maintenir l'équilibre
 - Sur les masses d'eau superficielles – objectif: rétablir l'équilibre
- Contrôler et/ou éradiquer le développement des espèces invasives (menace sur la biodiversité)
- Rechercher les sources de pollution par les substances dangereuses


CARACTERISTIQUES DES MASSES D'EAU COURS D'EAU DU SOUS-BASSIN

N°	MASSES D'EAU NOMS	STATUTS	ETAT ECOLOGIQUE			ETAT CHIMIQUE		MOTIFS DU REPORT
			2009	NR NQE	OBJ. BE	2009	OBJ. BE	PARAMETRES
FRDR540	Les Ussets du Fornant au Rhône	MEN	2		2015	3	2021	substances prioritaires
FRDR541	Les Ussets de leur source au Fornant inclus	MEN	3		2015	3	2027	substances prioritaires (HAP seuls)
FRDR10089	Ruisseau le parnant	MEN	2		2015	2	2015	
FRDR11558	Ruisseau le nant trouble	MEN	2		2015	2	2015	
FRDR11686	Ruisseau les petites ussets	MEN	2		2015	2	2015	
FRDR11895	Ruisseau de saint-pierre	MEN	2		2015	2	2015	




LEGENDE :

état écologique :

 -> très bon
  -> bon
  -> moyen
  -> mauvais
  -> médiocre
 -> pas de données

 -> Non respect des Normes de Qualité Environnementales

état chimique :

 -> bon
  -> pas bon
  -> pas de données



2 - Présentation, rôle et composition
des différents **organes de suivi**:
Comité de Bassin, SMECRU et
Comité Syndical

QUELS SONT LES RÔLES DU COMITÉ SYNDICAL ET DU COMITÉ DE BASSIN?

COMITÉ DE BASSIN

REPRESENTE : l'ensemble des usagers de l'eau du bassin versant (élus, usagers et professionnels, Etat et administrations).

ROLE : **concertation** et suivi du contrat de rivière dans son élaboration

MISSIONS : consulter et associer l'ensemble des usagers de l'eau à la démarche de contrat de rivière afin de dégager des orientations et stratégies de gestion prenant en compte les intérêts et contraintes de l'ensemble des usagers.

COMITÉ SYNDICAL

REPRESENTE : les collectivités membres du SMECRU (Syndicat Mixte d'Etude du Contrat de Rivière des Usses). Composé de **22 délégués**.

ROLE : décisionnel et exécutif - pilotage du SMECRU

MISSIONS : Mettre en place un **contrat de rivière sur le bassin versant des Usses** :

Mener les études préalables pour identifier les actions prioritaires à mener, assurer leur cohérence et leur utilité, et atteindre des objectifs précis

QUELS SONT LES RÔLES DU COMITÉ SYNDICAL ET DU COMITÉ DE BASSIN?

Les décisions reviennent au Comité Syndical, mais ces deux Comités sont intimement liés, leur coopération et coordination est indispensable de pour arriver à des solutions collectivement appropriées et acceptées.



3 - Election du **Président** du Comité de Bassin

Election du Président : Modalités

- Elu au sein du collège des élus
- Par le collège des élus et le collège des usagers du Comité de Bassin
- Vote à main levée



4 - Calendrier prévisionnel des **études** et justification

PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ETUDES

Intitulé Etude	2010												2011												2012																							
	Janv.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.												
VOLUMES PRELEVABLES	Appel d'offre - recrutement		Phase 1: caractérisation BV - recueil données			Phase 2: bilan prélèvements & évolution			Phase 3: Impact prélèvements, quantification ressource			Phase 4: Détermination DMB et niveau des nappes option			Phase 5: Volumes prélevables et DOE option			Phase 6: propo répartition volumes		Ph 7: progr action																												
HYDRO GEO MORPHO	Appel d'offre - recrutement																																															
PISCICOLE MILIEU	Appel d'offre - recrutement																																															
PLAN DE GESTION BV													Appel d'offre - recrutement												récup plan gestion CCFU																							
Invasives	Stage invasives - carto - plan de gestion																																															
NATURA 2000													Lancement démarche												Etude / Redaction DOCOB																							
EAU PLUVIALES - CRUES types de culture, infiltration eau...													Appel d'offre - recrutement																																			
POLLUTIONS AGRI et non conformité, bilan épandage, produits phyto...													Appel d'offre - recrutement																																			
ASSAINISSEMENT Synthèse Shémas, SPANC													Appel d'offre - recrutement																																			
PATRIMOINE Batin, non bati, chemins...													Appel d'offre - recrutement																																			
SENSIBILISATION INFO Communication, chantiers...	Mise en place site internet		Chantier vitrine																																													
REDACTION Contrat Rivière																									REDACTION Fiches Actions												REDACTION Con											

JUSTIFICATION DES ETUDES

Objectifs :

- **Coordonner** les études, éviter les redondances
=> importante collaboration des différents bureaux d'études

- **Cibler les actions** pour être plus efficace :
 - mettre en place un plan d'action cohérent
 - prendre en compte les attentes des usagers et partenaires
 - mieux investir et mieux gérer
 - bénéficier d'aide technique et financière pour les études et les travaux

PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ETUDES

2010

Etat des lieux, connaître le bassin versant, rassembler les données

Nom de l'étude	Objet	Finalité
Volumes Prélevables	<p>Etude ressources disponibles/besoins : répartition de la ressource entre les différents usages en tenant compte des besoins en eau potable et de la biodiversité, ainsi que de leur variation dans l'année (saisonnalité)</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Collecte et création de données pour connaître précisément les ressources disponibles et leur évolution 2) Détail et évolution des besoins des usagers 	Répartition des besoins et prélèvements en eau dans le temps et l'espace par la concertation, favoriser les économies d'eau
Géo-morphologique	Comprendre le profil des berges, la dynamique des cours d'eau (crues, érosion, espaces de liberté), inverser la tendance de surcreusement, restaurer des ouvrages hydrauliques (seuils, etc...)	Limiter les crues et leurs impacts - Déterminer les points où des aménagements sont nécessaires, leurs coût et subventions
Habitat/piscicole/milieu	Etat des populations, évolution, sensibilité, aménagements et franchissement d'ouvrages	Etat des lieux, référence pour évaluer l'impact du Contrat de rivières

PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ETUDES

2011-2012

Gestion globale du bassin versant, qualité de l'eau, valorisation du patrimoine

Nom de l'étude	Objet	Finalité
Plan de gestion du bassin versant	Restauration des berges et abords, plan de gestion des boisements, lutte contre les invasives, conservation des zones humides	Plan de gestion reprenant les résultats des différentes études
Gestion des eaux pluviales	Favoriser l'infiltration face à de plus en plus de surfaces imperméabilisées	Mesures de diminution du ruissellement, propositions aux documents d'urbanisme
Pollutions agricoles et non agricoles	Diagnostiquer l'origine des pollutions des eaux, proposer des solutions	Mesure adaptée à chaque source de pollution
Assainissement	Assurer la cohérence des schémas d'assainissement, organiser l'assainissement non collectif	Identification des travaux à prévoir, de leur prix et subventions
Valorisation du patrimoine naturel et bâti	Chemins, accès...	Identification des aménagements à prévoir, de leur prix et subventions

PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ETUDES

Tout au long des études

Sensibilisation, concertation, information

OBJECTIF :

Favoriser la concertation et l'implication du public

FINALITE :

Produire un Contrat de Rivières compris et accepté de tous



5 - Présentation du **budget**

COMBIEN DE TEMPS ÇA VA DURER? COMBIEN CA VA COUTER?

- La **phase d'élaboration** du Contrat de Rivières (réalisation d'études afin de mieux connaître les problèmes et trouver les solutions pour les résoudre) prend 3 à 4 ans, sa **phase de réalisation** (travaux) est généralement programmée sur 5 ans.
- Des **partenaires** tels que l'**Etat**, l'**Agence de l'Eau**, la **Région** et le **Département** manifestent leur intérêt pour ce projet en l'aidant financièrement, tant pour sa mise en place que pour les actions à venir.
- Le coût de l'élaboration du contrat est ainsi **subventionné à hauteur de 80%**, la participation financière des collectivités sera de l'ordre de 20 %. Ce coût peut être estimé entre 0,6 et 0,8M€ sur la période 2009-2014, comprenant les études, les charges de personnel et de fonctionnement.

SITE INTERNET DU SMECRU POUR LE CONTRAT DE RIVIÈRES

Objectif : transparence, communication

- Une **page d'accueil** avec les actualités du SMECRU et les informations à porter à connaissance
- Une page de **présentation de la démarche** Contrat de Rivières sur les Usse
- Une page de **téléchargements libres** où les comptes rendus de réunion de Comité Syndical, de Comité de Bassin et les délibérations du Comité Syndical sont mis à disposition
- Une page « **profil acheteur** » pour diffuser les avis de marchés publics
- Un **espace membre** : stockage FTP afin de faciliter les échanges de documents de travail.

<http://rivieres-usses.com/>

Nous contacter

SMECRU ~ Syndicat Mixte d'Etude du Contrat de Rivière des Usse

19 rue du Grand Pont - 74270 Frangy
✉ accueil.usse@gmail.com
Tel : 04 50 01 46 99
SIRET 200 012 102 000 14

Bonjour Perrine CHAUVIN

[Administration](#)

[Déconnexion](#)

Partenaires



RhôneAlpes

Bienvenue sur le site internet du SMECRU !

La mission du Syndicat Mixte d'Etude du Contrat de Rivière des Usse (SMECRU) est de mettre en place un CONTRAT DE RIVIERES sur le bassin versant des Usse.
42 communes (d'Arbusigny à Seyssel, et de Clarafond à Sillingy) se sont engagées dans la démarche afin de gérer l'eau de manière cohérente sur les Usse et ses affluents : l'eau ne s'arrête pas aux frontières administratives des communes !

Syndicat Mixte d'Etude du Contrat de Rivière des Usse

Nous contacter

SMECRU ~ Syndicat Mixte d'Etude du Contrat de Rivière des Usse

19 rue du Grand Pont - 74270 Frangy
✉ accueil.usse@gmail.com
Tel : 04 50 01 46 99
SIRET 200 012 102 000 14

Bonjour Perrine CHAUVIN

[Administration](#)

[Déconnexion](#)

Partenaires



RhôneAlpes

Un contrat de rivière : qu'est ce que c'est, pourquoi sur les Usse ?

Qu'est ce qu'un CONTRAT de RIVIERES ?

Un contrat de rivières est un outil de gestion globale des milieux aquatiques. Il se formalise par un accord technique et financier entre les collectivités locales, les usagers de l'eau (pêcheurs, associations de protection de la nature, agriculteurs, carriers, industries, gestionnaires d'eau potable, producteurs d'hydroélectricité, etc...) et différents partenaires institutionnels (administrations et collectivités).



Un outil qui permet de répondre à différents enjeux

- hydrauliques (crues, étiages, sédimentation)
- amélioration de la qualité des eaux
- valorisation des milieux naturels,
- gestion de la ressource en eau pour concilier les fonctions naturelles des milieux et les usages humains,
- sensibilisation à la protection de la rivière et des milieux aquatiques.

La signature de ce contrat permet d'atteindre les objectifs fixés à l'issue d'une réflexion collective en engageant un programme cohérent d'actions concrètes (voir pour exemple le [bilan mi-parcours du SYMASOL](#), contrat de rivière mené sur les affluents du sud-ouest Lémanique).

Au travers de son programme d'actions, le contrat de rivières permet également de réaliser les travaux nécessaires à l'atteinte du « bon état » demandé par la directive cadre européenne sur l'eau.

NOUS CONTACTER :

SMECRU :

**Syndicat Mixte d'Etude du Contrat de Rivière des
Usses**

19 RUE DU GRAND PONT

74270 FRANGY

smecru@gmail.com

<http://rivieres-usses.com/>

04 50 01 46 99

Perrine CHAUVIN, Chargée de Mission à votre écoute!

Merci pour votre attention !

N'hésitez pas à demander plus d'informations et à nous signaler vos remarques, attentes, observations...

